

## ARRÊTÉ PORTANT LISTE D'APTITUDE au titre de la PROMOTION INTERNE au grade d'AGENT DE MAITRISE (sans examen)

### LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE

**VU** Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L216-2, L264-2, L325-38 à L325-43, L452-35, L523-1 et L523-5

**VU** la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires article 42,

**VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, article 24,

**VU** le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

**VU** le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

**VU** l'arrêté du 15 avril 2021 portant adoption des lignes directrices de gestion relative à la promotion interne du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique de ses collectivités et établissements affiliés,

**VU** l'arrêté du 22 février 2022 portant modification des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique de ses collectivités et établissements affiliés,

**VU** que le décret précité ne fixe pas de quota de poste d'agents de maîtrise sans examen,

**Considérant** les 52 dossiers reçus,

### ARRÊTÉ

#### ARTICLE 1<sup>ER</sup>

La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise sans examen, au titre de la promotion interne est fixée comme suit à compter du 1er juillet 2024 (classement dans l'ordre d'attribution des points) :

1	RIAUX Sylvie	19	MORICEAU Laurent	37	BLOT Manuella
2	MAINGUY Denis	20	BELLANGER Jonathan	38	TESSIER Stéphanie
3	MORIN Joëlle	21	BROU Aya	39	GUIHARD Axel
4	GANTIER Patrice	22	BRONDY Manon	40	SAJOUX Remi
5	RASO-COSTE Sophie	23	TELLIER Gildas	41	DUGAST Claude
6	HOUDU Arnaud	24	CHAVIGNEAU Marie-Claude	42	LEGROS Sylvain
7	LE MAITRE Jean-Luc	25	BOMPOIL Vincent	43	BEILLEVERT Patricia
8	GUILBAUD Christophe	26	NOTOT BLIN Gisèle	44	DAUDIN Etienne
9	HUPIN Eddy	27	COLIN-ARNAUD Florence	45	MARIN Véronique
10	MARTIN Vincent	28	LIEURE Pascal	46	LA BARRE Pascal
11	CHESNE David	29	BOULAY Catherine	47	CAMBRE Grégory
12	WARION David	30	PAILLAUD Gildas	48	RIALLAND Laura
13	BARDY Jean-Pierre	31	CARRIER Romain	49	MOQUET Joël
14	QUEAU Nelly	32	FOURNIER Sylvain	50	LABESSE Didier
15	NIEL Bernadette	33	GRIMAUD Virginie	51	BRODA Isabelle
16	CORBET-LEROY Sabine	34	FRADIN Alexandre	52	CAILLE Emilie
17	FOUQUET Karl	35	MERLET Arnaud		
18	VINCOT Annick	36	JOUBERT Evelyne		

## ARTICLE 2

Les modalités de réinscription sont notamment précisées à l'article L 325-39 du code général de la fonction publique.

## ARTICLE 3

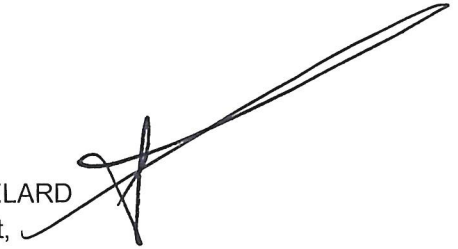
Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de gestion. La liste d'aptitude fera l'objet d'une publicité, via le site internet du Centre de Gestion, auprès de l'ensemble des collectivités et établissements publics du département de Loire-Atlantique et une attestation d'inscription sera notifiée aux agents concernés.

Fait à Nantes, le .....

*24 juin 2024*



Philip SQUELARD  
Le Président,



Le président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.